CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique

Compte rendu de la séance du 31 août 2021 à 17h

Etaient présents :
Membres du conseil d'administration
Dominique Poirout, Myriam Bigeard, Vincent Danis, Fanny Sallé (en visio), David Martineau, Chloé Girardot-Moitié, Erwan Bouvais, représentant le Département de Loire-Atlantique.
Aymeric Seassau représentant la Ville de Nantes.
Emmanuelle Bousquet, Erika Hess, Catherine Le Moullec, personnalités qualifiées.
Manon Albert, Caroline Urvoy, représentant le personnel.

Était excusé
Le représentant de la Région des Pays de la Loire dont la nomination est, à cette date, inconnue.
Soit 13 présents / 14 membres – quorum atteint.

Direction du Grand T :
Catherine Blondeau, directrice, Marie Belleville, directrice administrative et financière et Alain Anglaret, administrateur.

Assistaient également à la réunion
Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC.
Mireille Pinaud directrice culture et Sylvie Breteché, responsable du service action culturelle et patrimoine du Département.
Jean-Luc Commanay, chargé de mission théâtre, cirque et arts de la rue à la direction du développement culturel de la Ville de Nantes.

ORDRE DU JOUR

1 Présentation des nouveaux élus et de Marie Belleville qui prend le poste de directrice administrative et financière

Catherine Blondeau introduit le conseil d'administration. En cas de vacance de présidence suite aux élections départementales, les statuts du Grand T prévoient que le ou la doyenne des membres assure la présidence par intérim. La fonction est donc assurée par Catherine Le Moullec.

Catherine Le Moullec dit le plaisir qu'elle a à assurer cet intérim. Elle est enseignante à la retraite, très engagée auprès du Grand T depuis de longues années. Elle propose un tour de table pour que les nouveaux membres du conseil d'administration puissent se présenter.

2 Election des président(e) et vice-président(e)

Dominique Poirout se déclare candidate à la présidence de l'EPCC.
David Martineau se déclare candidat à la vice-présidence de l'EPCC.

Mise au vote, la délibération 2021-05 est adoptée à l'unanimité des 13 membres du conseil d'administration présents.

Dominique Poirout dit l'honneur qu'il y a pour elle de présider cette instance. Elle salue Catherine Touchefeu à qui elle succède à la présidence de l'EPCC et la remercie pour son engagement au cours de son mandat. Elle salue également l'engagement des membres de l'EPCC et le travail effectué par Catherine Blondeau et son équipe. Elle remercie Alain Anglaret pour toutes ces années de travail et accueille Marie Belleville qui lui succède. Elle est heureuse de pouvoir contribuer à faire rayonner les arts vivants, outil d'émancipation au service des habitants du territoire de la Loire Atlantique.

David Martineau remercie les membres du conseil d'administration. Il est heureux de retrouver cette « maison » pour laquelle il a déjà siégé en qualité de membre du conseil d'administration. Il souligne l'importance d'avoir un représentant de canton parmi les membres du conseil d'administration pour affirmer une adresse à la fois locale, de proximité et une adresse à l'échelle du département.
Il salue également le travail de l'équipe du Grand T et du conseil d'administration.

Aymeric Seassau remercie Catherine Blondeau pour la qualité du dialogue et des échanges dans ce conseil d'administration. Il remercie Catherine Touchefeu pour sa présidence au sein de l'EPCC, et souhaite la bienvenue à Dominique Poirout qui lui succède.

3 Approbation du compte rendu du CA du 6 avril 2021

Le compte rendu du CA du 6 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Manon Albert, Erwan Bouvais, Catherine Le Moullec, David Martineau et Fanny Sallé se déclarent candidat pour participer à la commission d'appel d'offre en qualité de membres titulaires.

Caroline Urvoy, Chloé Girardot-Moitié, Erika Hess, Vincent Danis et Myriam Bigeard se déclarent candidat pour participer à la commission d'appel d'offre en qualité de membres suppléants.

La commission d'appel d'offre aura à se réunir une ou deux fois dans le cadre des travaux de l'atelier du Bêle.

Mise au vote, la délibération 2021-06 est adoptée à l'unanimité des 13 membres du conseil d'administration présents.

5 Présentation et vote de la DM2 au budget 2021

Marie Belleville présente la DM2 soumise au vote. Pour la section fonctionnement, il s'agit d'ajuster les masses budgétaires en prenant en compte le réalisé du premier semestre 2021 et la projection sur le deuxième semestre 2021. Pour la section investissement, la principale modification porte sur la dotation aux amortissements de l'atelier de décors situé à Carquefou, dont l'amortissement est anticipé en prévision des travaux qui vont avoir lieu et qui concerne l'ensemble de l'atelier. Ces ajustements ne modifient pas les grands équilibres.

Mise au vote, la délibération 2021-07 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6 Approbation de la grille tarifaire 2021-22

Catherine Blondeau présente la situation. Le Grand T devait amorcer une première saison hors les murs en raison des travaux sur le site. Suite au report d'une année du démarrage des travaux sur le site, une partie des spectacles a été rapatriée dans la grande salle du Grand T, l'autre partie se fait en coréalisation avec les structures culturelles de l'agglomération Nantaise. La grille tarifaire habituellement pratiquée par le Grand T est toujours en vigueur, cependant, une adaptation est nécessaire pour intégrer la politique tarifaire des lieux partenaires.

Mise au vote, la délibération 2021-08 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7 Approbation de la modification de l'article VII-11 de l'accord d'entreprise - Forfait mobilité durable

Marie Belleville, présente la modification de l'article VII-11 de l'accord d'entreprise concernant le forfait mobilité durable. Cette modification a déjà fait l'objet d'une validation de la part du CSE. Elle concerne l'extension de l'indemnité kilométrique aux trottinettes, gyropodes, hoverboard, covoiturage ou tout autre service de mobilité partagée et l'augmentation du plafond de l'indemnité à 500 euros par an.

Mise au vote, la délibération 2021-09 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8 Questions diverses

Le livret des administrateurs et le rapport d'activité 2020

Alain Anglaret rappelle aux nouveaux membres du conseil d'administration qu'un livret d'accueil ainsi que le rapport d'activité 2020 leur a été remis pour leur permettre d'avoir une vision d'ensemble de l'activité du Grand T et une bonne compréhension du fonctionnement de l'EPCC.

Catherine Blondeau précise que le rapport d'activité est le plus exhaustif possible. Il rend compte de l'activité du Grand T, du travail avec les établissements scolaires et le quartier de la Bottière, du travail sur le territoire, de l'accompagnement des artistes, de l'implication du Grand T dans plusieurs réseaux, de la responsabilité sociétale et environnementale du Grand T. Tous ces documents étant accessibles en ligne sur le site du Grand T par souci de transparence. Elle invite les membres du conseil d'administration à assister à la présentation de saison qui se déroulera à 19h dans la grande salle avec la participation de Matthieu Poitevin et Chloé Sanson qui présenteront le projet architectural du futur lieu.

Erika Hess s'interroge sur les travaux au niveau du parking du Grand T**.**

Catherine Blondeau lui répond, qu'il s'agit des fouilles archéologiques qui se sont déroulées jusqu'à la fin août. De nombreuses urnes funéraires de l'antiquité ont été découvertes sur le site indiquant l'existence d'une nécropole Gallo-Romaine. Le département organise des visites guidées et un reportage sur le sujet est en ligne sur le site du département.

Erwan Bouvais apprécie le programme d'éducation artistique et culturelle du Grand T dont les informations sont justes et précises et souligne la richesse de ces aventures artistiques pour les enseignants et les élèves.

Dominique Poirout propose que le prochain conseil d'administration permette de faire un focus sur la dimension territoriale du Grand T et que par la suite chacun puisse proposer des sujets de débat et rende ainsi les conseils d'administration vivant et riche de nos échanges.

La séance est levée à 18h

Les prochains CA auront lieu

- Le 13 octobre 2021 à 17h pour le Débat d'orientation budgétaire.
- Le 15 décembre 2021 à 17h pour le vote du budget 2022.